

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, IMPACTS ET CONSÉQUENCES

Christophe Desriac

Lors de cette intervention, je vous propose dans un premier temps de donner une définition du piratage de logiciels et vous donner quelques exemples du piratage de logiciel au Vietnam. Je conclurai mon intervention en présentant les conséquences et les impacts du piratage aujourd'hui ainsi que les défis et les challenges que l'on trouve au Vietnam, et, enfin, je vous expliquerais la manière dont une entreprise telle que Microsoft essaie de faire respecter les droits des logiciels.

I - les concepts relatifs à un logiciel d'origine

Lorsque l'on parle de Propriété Intellectuelle (PI) on parle de quelque chose d'intangible, qui n'est pas physique et qui inclut toutes les idées, expression de la créativité, qui ont une valeur commerciale. Les Logiciels sont, suivant cette définition, un exemple de PI. Aujourd'hui quand on parle d'acquérir une licence de logiciel c'est, en réalité, un droit d'utilisation à certaines conditions et non un transfert de propriété du logiciel en question : l'utilisateur accepte par un contrat de licence, de n'utiliser le logiciel qu'aux fins définies par ce même contrat. C'est le respect de cette licence qui permet de protéger les investissements réalisés par les développeurs. Une société comme Microsoft consacre un budget phénoménal dans le développement, la recherche, l'innovation et la conception des logiciels. Ainsi, le piratage de ce genre de logiciel, protégé par une licence, est considéré comme un vol. Un tel acte expose ses auteurs à une condamnation pénale et au paiement de dommages et intérêts aux titulaires des droits de PI.

Il existe différents types de piratages :

1. Le piratage par l'utilisateur final

Un utilisateur, ou une entreprise, va acquérir un logiciel d'une manière entièrement légale et va le copier illégalement sur d'autres ordinateurs. La licence de logiciel permet

de savoir sur combien d'ordinateurs il est possible d'utiliser le logiciel. Il est important de disposer de la licence d'utilisation pour savoir quels sont les degrés d'autorisation de la copie de logiciels.

2. Le piratage organisé

Il est lié aux systèmes de distribution et non plus à l'utilisateur initial.

- a. Le premier est le chargement à partir d'un disque dur qui peut se définir par la copie non autorisée de logiciel à partir d'un disque dur d'un ordinateur en vente chez un revendeur de matériel informatique. Un utilisateur va acquérir un ordinateur sur lequel des logiciels seront pré installés et directement utilisables sans respect de la licence. Il s'agit d'une activité assez commune et il faut être très vigilant et vérifier si un contrat de licence accompagne bien l'ordinateur en question.
- b. La contrefaçon : Imitation de la totalité d'un logiciel ou de l'une de ses composantes dans le but de tromper le consommateur ou le revendeur. A titre d'exemple : une nouvelle version de Windows (Windows7) vient d'être lancée au Vietnam mais elle était déjà présente sur le marché vietnamien bien avant son lancement officiel...
- c. Compilation de titres : C'est le fait de mettre plusieurs logiciels sur un même CD. Cette activité est, de manière flagrante, illégale, notamment lorsque sur un même CD on retrouve des logiciels provenant de différents éditeurs.
- d. La Distribution non autorisée que l'on peut retrouver sous différents formats : un produit authentique interdit à la revente qui se retrouve sur le marché, la distribution de logiciels sous licence éducative à des non étudiants, la distribution de logiciels sous licence avec un PC : le fabricant s'engage à installer avec le PC un produit spécifique et ce produit se retrouve à être vendu sans le PC. Il y a de nombreuses manipulations, et ce, dans le monde entier, qui aident à générer une « industrie du faux ».

3. Le piratage par internet.

Internet est considéré comme un moyen de distribution de produits suspects. C'est une grande problématique aujourd'hui puisque l'on assiste à un problème de téléchargement directement à partir d'internet, réception par la poste de CD commandés sur un site. Il y a une floraison de sites qui proposent des produits à des prix défiant toute conséquence. Pour lutter contre cela, les éditeurs de logiciels sont fortement mobilisés.

II - Impacts et conséquences

Il faut savoir qu'aujourd'hui l'industrie des nouvelles technologies, de l'informatique est un moteur exceptionnel de la croissance d'un pays. Parmi les vecteurs de cette croissance dans les technologies, deux sont particulièrement importants : le service et le software. On s'aperçoit que plus le taux de piratage est réduit, plus forte est la croissance de l'économie du pays notamment celle de l'informatique et des technologies du pays. Régulièrement Microsoft tente de savoir quel est l'impact du taux de piratage sur une économie déterminée. Pour cela, l'entreprise collabore avec une association nommée BSA (Business Software Alliance) qui regroupe les grands éditeurs mondiaux de logiciels (Microsoft, Apple, Novel...), qui réalise des études d'impact des piratages sur l'économie nationale des pays. Cette étude a conduit à s'apercevoir qu'au Vietnam aujourd'hui, on était à 85% de taux de piratage bien que l'on ait noté une amélioration par rapport à 2004 puisque à cette date il était de 94%. Si on prend l'exemple du Japon, le pays connaît un taux de piratage de seulement 21% ; et avec ce taux, on considère qu'au Japon il se perd déjà 1,5 billions de dollars à cause du piratage, mais que ce taux a tout de même déjà généré plus de 100 billions de dollars pour l'industrie. Les pays qui ont un taux de piratage faible ont réussi à développer une industrie informatique très importante et qui leur permet de développer une économie forte. La France quant à elle est à 41% de taux de piratage.

1. Impacts et conséquences

Au niveau de l'impact de ce taux de piratage, étant donné la relation de corrélation directe entre le développement économique et le respect des droits de PI, BSA considère que pour le Vietnam, ce taux représente une perte de 257 millions de dollars pour le pays en termes d'emplois locaux, de produit intérieur et de recettes. Ce qui est important de remarquer est que durant ces quatre dernières années, les efforts déployés pour diminuer

le taux de piratage des logiciels au Vietnam ont permis de générer 11% des emplois dans le secteur des nouvelles technologies et plus de 6% des revenus liés à ces dernières et BSA va même encore plus loin dans sa dernière étude en avançant que si le pays passait de 85 à 75% de taux de piratage, cela génèrerait 600 000 emplois.

Le côté négatif, est que le piratage n'est plus le fait d'informaticiens isolés qui pirataient les logiciels pour leur plaisir ; le coût de ce type d'activités est, aujourd'hui, devenu considérable. Un des travaux que font les éditeurs de logiciels est de convaincre, notamment les entreprises, de l'importance d'avoir des logiciels légaux permettant d'avoir des supports associés. Lorsque, par exemple, on dispose d'une base de données sur les clients d'une entreprise créée sur un logiciel dont la provenance ou le support sont inconnus, cela peut avoir des conséquences absolument catastrophiques. En termes de sécurité, le coût de mise à jour des logiciel et d'une politique dynamique d'innovation n'est rien par rapport aux conséquences négatives qu'il peut y avoir.

2. Les défis et les opportunités au Vietnam

Cela fait plusieurs années maintenant que Microsoft s'est implanté au Vietnam. Il y a énormément d'efforts déployés de la part du gouvernement vietnamien pour le respect des droits de la PI. Le problème qui reste est qu'il y a probablement un manque de personnel pour continuer à assurer cette protection, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans les provinces où un effort est à accomplir pour trouver les personnes capables de s'assurer de la protection des droits de la PI. Malgré les efforts déployés, on peut s'interroger également sur le fait de savoir si les mesures sont suffisamment dissuasives, si les pénalités d'environ de 500 millions de dongs pour une entreprise coupable d'une infraction de piratage sont suffisamment élevées ou s'il serait opportun de les augmenter. Le droit de PI est un domaine compliqué, il est parfois difficile pour une entreprise de savoir si le logiciel qu'elle utilise est un logiciel licite ou un logiciel piraté.

Le Vietnam se réveille en la matière, il y a une grande avancée en ce moment dans le domaine de l'informatique mais quand on voit les exemples de l'Inde ou des pays qui ont énormément investi dans les TIC, on peut considérer qu'il y a aujourd'hui un vecteur sur lequel on pourrait s'appuyer avec les éditeurs de logiciels locaux pour développer de manière encore plus importante ce domaine et leurs propres idées et leurs propres

logiciels. Il y a également un défi de sensibilisation à effectuer dans le milieu scolaire et universitaire. Enfin, la crise économique amène au fait qu'il devient plus difficile de copier un PC, du matériel, que de copier un logiciel ; ce qui pose des difficultés dans les choix économiques et stratégiques d'une entreprise.

En ce qui concerne les opportunités, l'engagement du pays dans le cadre de l'OMC est d'aller dans le sens du respect des droits de la PI et cela est aussi la volonté du gouvernement qui sait que le développement des TIC est un vecteur clé du développement de l'économie du Vietnam. Que ce soit pour les éditeurs de logiciels étrangers mais aussi locaux, c'est une formidable opportunité de développer des logiciels et de générer des emplois ainsi que de la valeur ajoutée. Une étude avait démontré que pour 1 dollar dépensé sur Microsoft cela générerait, au niveau mondial, sur 60 000 partenaires, 17 dollars, et une étude récente a démontré qu'au Vietnam, cela générerait 24 dollars, ce qui est quelque chose de considérable. Au niveau du marché international, il est un élément important de prise de conscience : beaucoup d'entreprises vietnamiennes qui ont une volonté de travailler à l'international, considèrent de plus en plus les logiciels comme élément important de leur bilan et adoptent une politique de respect des droits des logiciels extrêmement forte (exemple des gros groupes bancaires). On sent qu'il y a une prise de conscience de plus en plus forte des droits intellectuels et du fait que tous les logiciels ont un certain coût.

3. La manière de travailler des éditeurs de logiciels

Le premier point est l'éducation : il y a des politiques d'éducation qui peuvent se faire à travers journaux, presse, des campagnes de publication, collaboration avec des associations locales, les ministères etc. Une brochure d'information est envoyées aux différents organismes afin de rappeler les droits de PI et de montrer les risques de la contrefaçon.

Le deuxième point est l'ingénierie : comment faire en sorte que les produits soient plus difficiles à copier. Mais cela est une « course sans fin » contre les personnes qui piratent et il devient compliqué de trouver de bonnes solutions, les copies sont parfois quasiment parfaites.

Enfin le dernier point est de beaucoup travailler avec les ministères : Ministère de la Justice, de l'économie afin d'essayer d'aider les agents gouvernementaux dans leurs différentes fonctions (travailler au niveau des lois, des opérations, des campagnes de promotion voire aider les agents gouvernementaux dans l'exercice de poursuites le cas echeant).